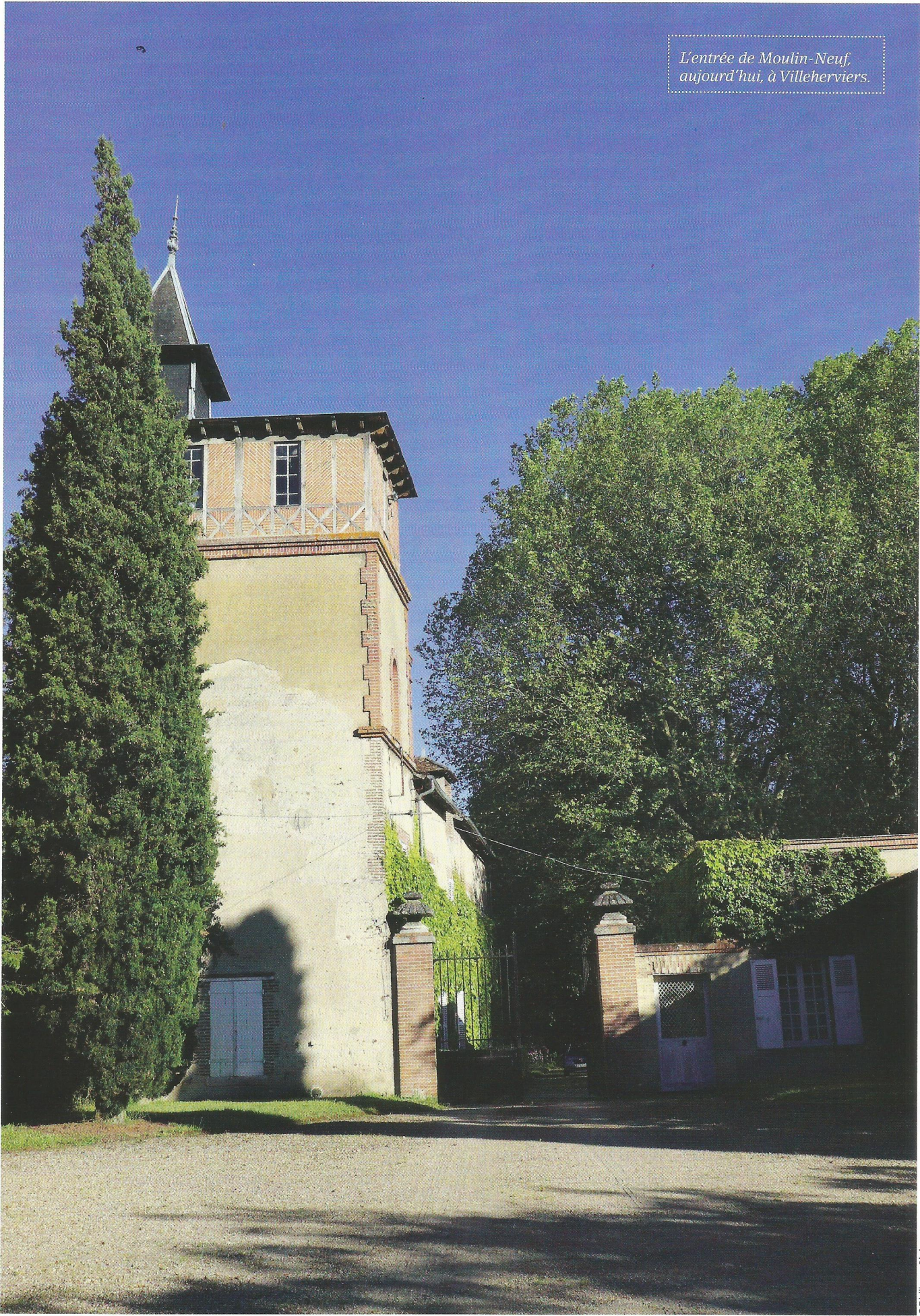


*L'entrée de Moulin-Neuf,  
aujourd'hui, à Villeherviers.*





L'ÉLECTRICITÉ HYDRAULIQUE EN SOLOGNE

# Moulin, tu dors ?

Pourvue de nombreux bassins versants, la Sologne est une région propice aux moulins hydrauliques. Cette énergie d'un usage plurimillénaire suscita au cours des âges de profonds bouleversements technologiques. Les roues tournent-elles encore au début du XXI<sup>e</sup> siècle ? Visite du côté de Moulin-Neuf, aux environs de Romorantin. PHILIPPE CLAIRE

L'origine exacte du moulin à eau reste mal expliquée à ce jour. Cependant, il est le probable résultat des perfectionnements apportés à la *noria* utilisée au Proche-Orient pour l'irrigation, au deuxième millénaire avant notre ère. Les archives indiquent que des noms célèbres s'y intéressèrent : Vitruve en décrit un prototype au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ; les réflexions d'Archimède sur les engrenages annonçaient la fabrication des mécanismes d'entraînement qui équipèrent les premiers ouvrages hydrauliques. Parmi ces génies, il y eut aussi de Vinci : « *l'eau est la force motrice de toute la nature* », aurait-il déclaré. L'idée de Léonard, qui consistait à la contrôler et à la rendre utile, s'exprima dans des projets bien connus dans le Romorantinais. En Europe, la meunerie prit son essor dans le bas Moyen Âge, où le droit de construire un moulin était purement féodal et communément attaché à la seigneurie.

## L'eau coule toujours

Les moulins sont le troisième patrimoine culturel, historique,

sociologique et technique de France, après les églises et les châteaux. Les bassins du Cosson, du Beuvron, de la Grande et de la Petite Sauldre compteraient 135 ouvrages. Leur exploitation requiert des propriétaires la possession d'un droit d'eau perpétuel rattaché à la prise d'eau et non à l'ouvrage. Si le possédant ne dispose pas d'un acte authentique, toute preuve de l'existence d'un moulin avant 1789 peut être apportée, et notamment sa localisation sur les cartes de Cassini (dressées entre 1750 et 1770) ou celles de Belleyme (à partir de 1783). Des sites sont encore en activité, comme les minoteries Bisson à Pruniers-en-Sologne ou celui de Moulin-Neuf, producteur d'électricité sur la Sauldre, à Villeherviers.

## Moulin-Neuf, l'antre des Normant

Un focus sur ce dernier permet d'appréhender la valeur des édifices, car loin d'être désuets, ils sont susceptibles de fournir l'une des filières concevables de la transition énergétique. L'histoire des lieux remonte à 1237. Deux ouvrages broyaient le blé pour la nourriture humaine ou animale :

le Moulin-Neuf, éponyme de l'endroit, et Baltan (ou Baltems au XVIII<sup>e</sup> siècle), situé à une centaine de mètres en amont, dont il subsiste le déversoir et le clapet. Antoine, Jacques et René-Hippolyte Normant, pionniers dans l'industrie de la laine et du drap, achetèrent la propriété en 1817. Leur longère en brique a été conservée ainsi que l'axe de la roue, qui mesurait neuf mètres de diamètre, et l'alternateur producteur d'électricité qui lui était couplée. Dans les années 1860, les bâtiments d'habitation atteignaient la rivière et des dortoirs occupaient les étages. Les enfants qui travaillaient ici à l'industrie textile se voyaient parallèlement dispenser une formation scolaire rudimentaire. La Grande Guerre terminée, les Normant développèrent et concentrèrent leurs activités boulevard Saint-Roch, à Romorantin. Moulin-Neuf cessa d'être utilisé industriellement et devint une villégiature. Olric de Briey, son propriétaire, petit-fils d'Hippolyte Normant, raconte : « *il y avait des cabines de bain façon Deauville et le débarcadère pour les promenades en barque est toujours magnifique !* » Il poursuit : « *à partir de 1947, une ligne*



# Moulin, tu dors ?

## L'ÉLECTRICITÉ HYDRAULIQUE EN SOLOGNE

*reliant la centrale hydroélectrique de Moulin-Neuf et la manufacture de draps lui assurait une partie de sa consommation et prévenait les coupures fréquentes à l'époque. »* Les établissements Normant fermèrent définitivement en 1969 et l'installation de Moulin-Neuf fut entièrement démontée. C'est alors qu'Anthoine, le père d'Olric, racheta le domaine : « *une fois à la retraite, mon père s'interrogea sur la possibilité de faire de nouveau tourner le moulin avec les techniques modernes, en exploitant le haut potentiel du génie civil existant. En 1987, une nouvelle turbine verticale fut mise en marche !* » La famille de Briey avait pour idée de ne pas laisser perdre une force motrice, propre et naturelle, même

si jadis, l'on ne parlait pas encore d'énergie verte. À l'heure actuelle, Moulin-Neuf couvre entre un tiers et la moitié des besoins en électricité de la commune de Villeherviers, hors chauffage !

### Anguille sous roche

Outre la production de marchandises pour les hommes, les bienfaits des moulins séculaires envers la nature ne sont plus à démontrer : régulation des cours d'eau, préservation des zones humides et de la biodiversité, etc. De plus, une directive européenne du 12/12/2018 demande désormais aux États membres de promouvoir la petite hydroélectricité et donc de protéger, d'aider les sites et de veiller à la qualité



des écosystèmes aquatiques. En France, 30 000 moulins pourraient desservir un million de foyers en électricité non polluante ! Or, une inquiétude plane sur la survie de nombre d'entre eux. D'après une source qui souhaite garder l'anonymat : « *à des fins prétendument écologiques et pour défendre la migration des anguilles [...], les Agences de l'eau de l'État ou d'autres établissements tel le Syndicat mixte de renaturation*



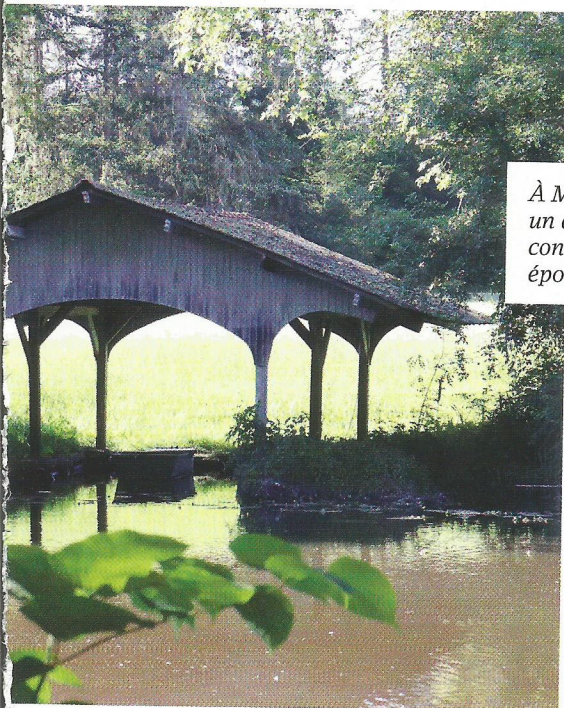
21 — Villeherviers (L.-et-C.) - Vue de Moulinneuf

Lombard, éditeur



*Moulin-Neuf sur une carte postale du début du siècle (gauche). Olric de Briey, aujourd'hui propriétaire du domaine, et petit-fils d'Hippolyte de Normant, veille sur les vestiges du lieu, et notamment de sa vieille roue...*





À Moulin-Neuf,  
un débarcadère  
construit à la grande  
époque des Normant.

laquelle ces fossoyeurs s'appuient, les mots 'continuité écologique' ne sont pas occurrents. Cette conception des choses est une extrapolation de l'administration française. Quelques décideurs auraient une interprétation pour le moins orientée du texte... »

d'un monde toxique pour la Terre, gouverné pour le profit et par des groupes de pression ? Dans les bassins cités dans l'article, les autorités compétentes auraient dénombré 131 moulins à « traiter », dont 26 en priorité (pour la DDT). Affaire à suivre.

des Sauldre et de leurs affluents mettent en avant la 'continuité écologique'. Cette notion comporte des mesures visant à rendre aux rivières leur état d'origine, libres de tout obstacle, de la source à l'embouchure. Elle préconise de facto le contournement ou la destruction des ouvrages fluviaux, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, aurait des répercussions catastrophiques. Pourtant, dans la directive européenne 2000-60 du 23/10/2000, sur

### Protégeons nos moulins !

Des siècles d'exploitation des moulins hydrauliques n'ont pas, semble-t-il, altéré la faune et la flore de nos régions. À une époque où une mutation des sociétés est attendue et vitale, plus de 50 000 sites pourraient en France être disponibles pour l'eau, le climat, le paysage, la biodiversité et l'économie locale. Le moment serait-il venu de quitter les berges

#### POUR ALLER PLUS LOIN

FFAM : [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)  
Syndicat de sauvegarde des moulins du 41 :  
[www.moulinsaeau-41.org](http://www.moulinsaeau-41.org)  
Hydrauxois : <http://www.hydrauxois.org>  
CNERH : [cnerh.continuite-ecologique.fr](http://cnerh.continuite-ecologique.fr)



# 135

Le nombre de moulins dans les bassins du Cosson, du Beuvron, de la Grande et de la Petite Sauldre

# 1817

Année de rachat du Moulin-Neuf, à Villeherviers, par la famille Normant

# 2018

Année de la directive européenne pour promouvoir la petite hydroélectricité